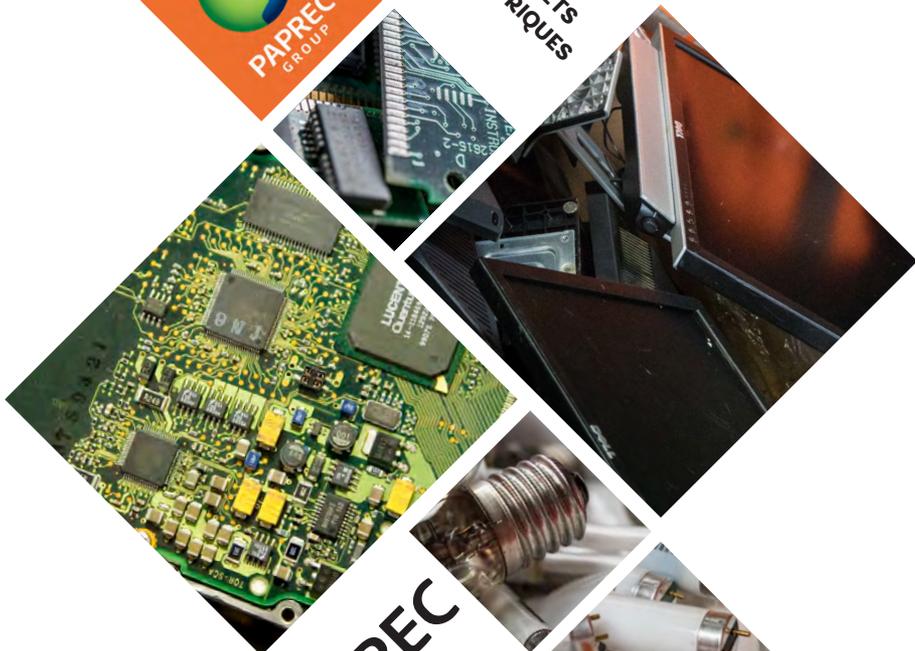
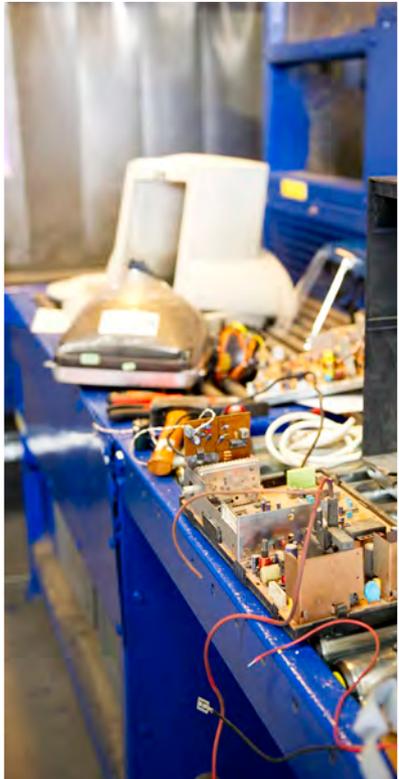


LE RECYCLAGE DES DÉCHETS
D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES





Recycler vos équipements électriques & électroniques

Ordinateurs, téléphones ou encore réfrigérateurs, les équipements électriques et électroniques sont nombreux, et de compositions diverses. Ces objets du quotidien ont un important impact environnemental au moment de leur fabrication (en raison des matières premières nécessaires) et en fin de vie (à cause des substances ou composants potentiellement dangereux qu'ils contiennent). Or ils présentent aussi un fort potentiel de recyclage des matériaux qui les composent (métaux ferreux et non-ferreux, métaux rares, verre, plastiques, etc.).



Respect de la réglementation

Responsabilité élargie du producteur (REP)

Décret 5 flux
Décret n°2005-829
Décret n°2014-928



Préserver l'environnement

Substances dangereuses dans les D3E

Fort potentiel de recyclage



Contribuer à la création d'emplois en France

Partenariat ESS

PAPREC D3E figure parmi les leaders de la collecte des D3E en France avec sept sites classés ICPE, certifiés ISO 9001 et ISO 14001 et aux standards WEELABEX (WEEE Label of Excellence).

Quelle réglementation pour les D3E ?

La filière **D3E** est encadrée par une réglementation stricte à l'échelle française et européenne.

La réglementation européenne impose l'éco-conception, la collecte, le traitement et le recyclage des **D3E** selon des impératifs chiffrés. De son côté, la législation française fixe les obligations de chacun des acteurs en vue de respecter ces impératifs.

Législation

Décret n°2005-829
du 20 juillet 2005

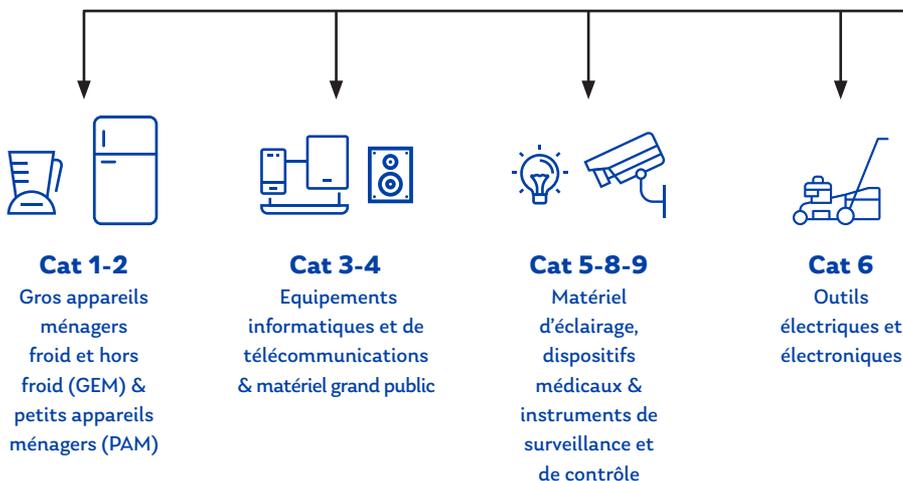
De l'arrêté du 13 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des D3E ainsi que du décret du 30 décembre 1997 relatif à la valorisation et l'élimination des piles et accumulateurs.

Décret n°2014-928
du 19 août 2014
(Extrait de l'article R543-200)

Le traitement des D3E est réalisé dans des installations répondant aux exigences techniques fixées par arrêté du ministère chargé de l'environnement. Sont considérées comme des opérations de valorisation des composants, matières et substances issues de déchets d'équipements électriques et électroniques, leur préparation en vue de leur réutilisation, leur recyclage ou leur valorisation énergétique.

Le fonctionnement de Paprec D3E

Paprec D3E est sous contrat avec des systèmes collectifs (éco-organismes) et des systèmes individuels (fabricants) pour répondre aux exigences techniques et réglementaires des 14 catégories ci-dessous.



Vous aider à diminuer votre contribution AGEFIPH

Depuis plus de 10 ans, le groupe Paprec s'est résolument engagé aux côtés de l'Économie Sociale et Solidaire. Actuellement, 97 entreprises adaptées et ESAT sont en relation avec l'ensemble de nos 220 sites en France.

Le principe de la responsabilité élargie du producteur

Les fabricants nationaux, les importateurs de produits et les distributeurs doivent prendre en charge financièrement la collecte sélective puis le recyclage ou le traitement des déchets issus des produits de leurs propres marques. Ils peuvent assumer leur responsabilité de manière individuelle en contractant directement avec un prestataire, ou collective dans le cadre d'un éco-organisme.



Cat 7
Jouets,
équipements
de loisirs et de
sports



Cat 10
Distributeurs
automatiques



Piles



Cat 14
Cartouches
d'impression
professionnelles

Une offre spécialisée

Paprec D3E propose aux entreprises et entités du secteur public une gestion complète de leurs déchets d'équipements électriques et électroniques.

Au-delà de ses services traditionnels de collecte, traitement et suivi, Paprec est à l'écoute de vos besoins afin de vous fournir une prestation sur mesure :

DÉMONTAGE

MANUTENTION SUR SITE

RELEVÉ DES NUMÉROS DE SÉRIE

MISE À DISPOSITION DE CONTENANTS
pour la précollecte

DESTRUCTION SÉCURISÉE
de vos supports multimédia
disques durs, clés USB ...

SUPPORT DE COMMUNICATION
ET SENSIBILISATION

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
sur la conformité réglementaire et le geste de tri

Au total, **Paprec D3E** collecte 100 000 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques par an, avec un taux de recyclage dépassant les 75% sur les déchets réceptionnés.





200 experts

à votre service



100 000 tonnes

collectées par an



7 agences

classées ICPE*
*Installations Classées
pour la Protection de
l'Environnement



Certifications

ISO 9001 / 14001



16 millions d'€

d'investissement
depuis 6 ans

Une solution pour vos avec EasyRecyclage D3E

Au bureau, vous ne produisez pas nécessairement des déchets d'équipements électriques et électroniques en quantité. Pour répondre à ces besoins ponctuels, nous avons créé l'offre Paprec Easy Recyclage ; **Easy Recyclage D3E** est une offre packagée comprenant la mise à disposition du contenant, la collecte et le traitement de vos petits équipements dans nos centres de tri.

Confiez-nous vos petits D3E partout en France métropolitaine avec la garantie de traçabilité et de recyclage ; le tout en quelques clics.



1

COMMANDEZ

Sélectionnez l'offre packagée qui correspond à vos déchets



2

C'EST LIVRÉ

En fonction du contenant, nous vous livrons entre 5 & 10 jours



3

REMPISSEZ

Mettez tout simplement les déchets prévus dans le contenant



4

C'EST COLLECTÉ

Programmez l'enlèvement du contenant par mail ou téléphone



5

NOUS TRAITONS & RECYCLONS

Vos déchets sont démantelés dans nos centres de traitement pour y être recyclés



6

C'EST CERTIFIÉ

Nous vous remettons le bordereau de suivi de déchets ainsi que le certificat de valorisation après traitement

adapt
dit

s petits D3E



**Box
petits D3E**

**Box
cartouches
d'imprimante**

**3 box
ées aux
fférents
D3E**



Box piles

easyrecyclage.paprec.com



Prévention

La gestion du risque incendie est majeure pour les D3E. Pour assurer la sécurité des sites, Paprec investit dans de multiples outils.



Sécurité
Écran de contrôle du stock matière

Sécurité
Protection incendie avec caméras thermiques



Innovation

Mise en place du tri optique qui permet le tri des matières par famille :

- zinc
- non-ferreux
- ferreux
- plastiques



Logistique inverse

Sur la Seine, une navette électrique transporte, à l'aller, des meubles et fournitures livrés par vélo électrique et au retour, des D3E, acheminés vers les sites dédiés.



Collecte en véhicules électriques

Des moyens de transports innovants

Les D3E transportés par voie fluviale, triporteurs ou véhicules électriques sont le symbole de la volonté de Paprec Group de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Collecte en triporteur à assistance électrique

Des moyens de transport adaptés à la collecte en ville



Une expertise dans les différents secteurs d'activités

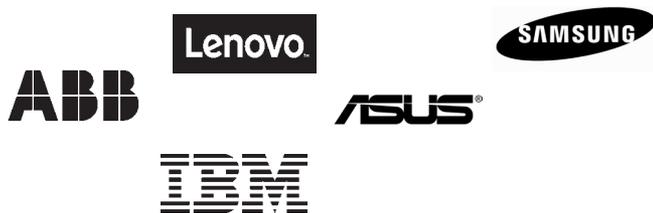
Le savoir-faire de **PAPREC D3E** en matière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques est issu de nos contrats historiques avec des acteurs économiques nationaux, tous secteurs d'activité confondus et avec les éco-organismes.

Plus de
10 000
clients

ECO-ORGANISMES



PRODUCTEURS



INDUSTRIES, PME PMI & SECTEUR PUBLIC

HÔPITAUX, ADMINISTRATIONS, UNIVERSITÉS, COLLECTIVITÉS LOCALES

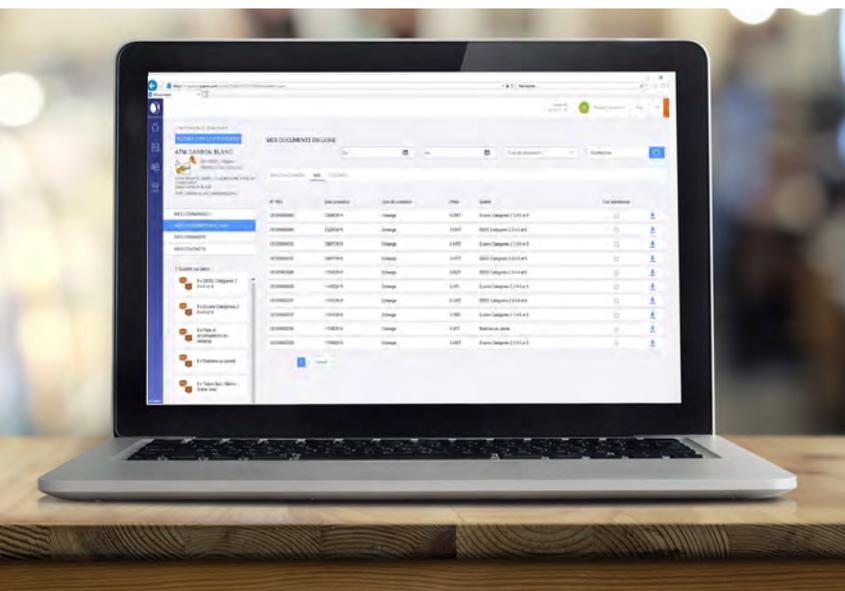
DÉFENSE/AÉRONAUTIQUE

LOGISTIQUE, TÉLÉCOMMUNICATIONS

MOBILITÉ URBAINE

INFORMATION/DATA-CENTERS

Des échanges dématérialisés avec MyPaprec



Pour un meilleur suivi de la prestation et du devenir de vos déchets, nous avons mis au point **MyPaprec** : un portail internet dédié et sécurisé permettant de suivre en temps réel la gestion de l'ensemble de la prestation **Paprec D3E**, de la demande de collecte (en ligne) à l'exutoire.

MyPaprec est accessible 24h/24 et permet le suivi global de la prestation en quelques clics.

A partir de votre espace dédié, vous pouvez :

**Déclencher et suivre
le statut des demandes d'enlèvement**

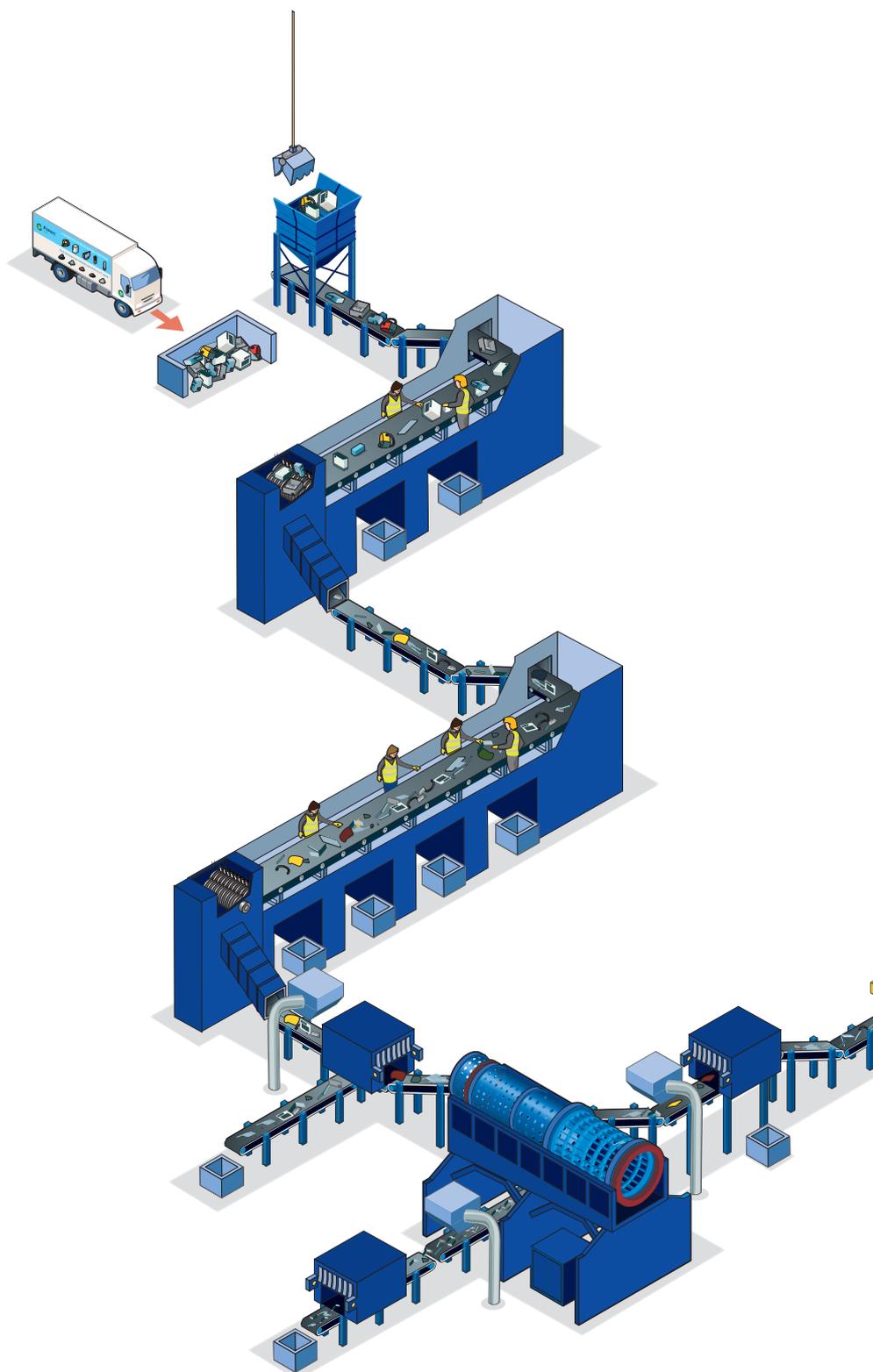
**Visualiser et identifier
le matériel mis à disposition**

Suivre les litiges

**Retrouver pour chaque enlèvement réalisé
les documents associés (BSD, factures, livrables)**

**Consulter les documents
administratifs Paprec**

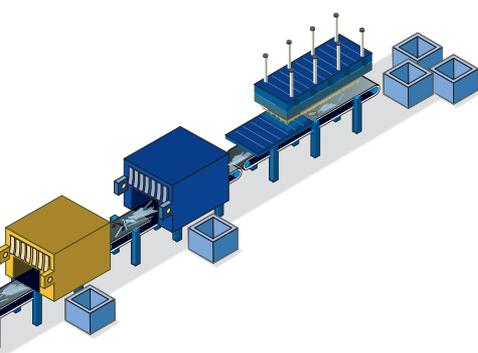
Découvrez notre usine chez Paprec D3E 60



Paprec Group a investi plusieurs millions d'euros dans la conception et la construction d'une chaîne de démantèlement des D3E qui multiplie les innovations techniques et de sécurité anti-incendie. Avec cette chaîne, Paprec D3E possède les techniques de tri parmi les plus abouties du marché.

Avec un système de pesée à chaque étape du démantèlement, les coûts tarifaires de chaque opération sont mieux évalués afin d'adapter au mieux la grille de prix proposée à nos clients.

Avec **une capacité de traitement de 12 000 tonnes par an**, la nouvelle chaîne de Paprec D3E Oise constitue une référence nationale en matière de tri et traitement des D3E.



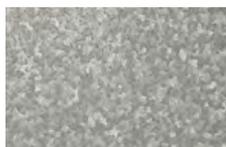
PLUS DE SÉCURITÉ

Stockage de la matière en îlot

Protection incendie avec des caméras thermiques

Convoyeurs ignifugés avec retour des flux chauds vers des bacs remplis d'eau

LE TRI OPTIQUE permet le retrait des matières indésirables et le tri des matières par famille :



Zinc



Non-ferreux



Ferreux



Plastiques



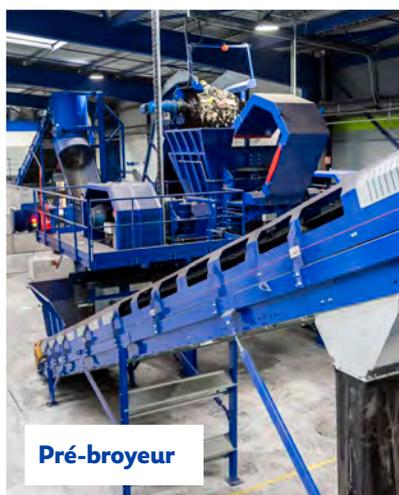
Séparation entre les pièces de moins de 1 cm et celles mesurant 1 à 4 cm



Cabine de tri pour retrait des indésirables



Stockage de matière ferreuse extraite après broyage



Pré-broyeur



Détection électromagnétique pour extraire le plastique

SCANNEZ POUR VISITER NOTRE USINE



Paprec une réussite française

L'aventure Paprec démarre en 1994, à La Courneuve en Seine-Saint-Denis (93). Jean-Luc Petithuguenin, alors cadre dirigeant de la branche recyclage et nettoyage industriel à la Compagnie générale des eaux (Veolia) reprend Paprec, une petite PME spécialisée dans le recyclage des papiers-cartons. Il transforme alors un métier presque artisanal en une formidable aventure industrielle.

En 25 ans, le groupe devient le leader français de la gestion des déchets, reconnu pour la qualité de ses matières premières issues du recyclage.

En quête permanente d'innovation, Paprec Group offre les meilleurs taux de valorisation possibles pour l'ensemble des matières recyclables.

1,5
milliard d'€uros
de chiffre d'affaires

10000
collaborateurs

Plus de
220
sites en France
& en Suisse

Nous sommes

N°1

du recyclage des plastiques, du papier, du carton, des déchets du bâtiment ainsi que du tri de la collecte sélective des ménages

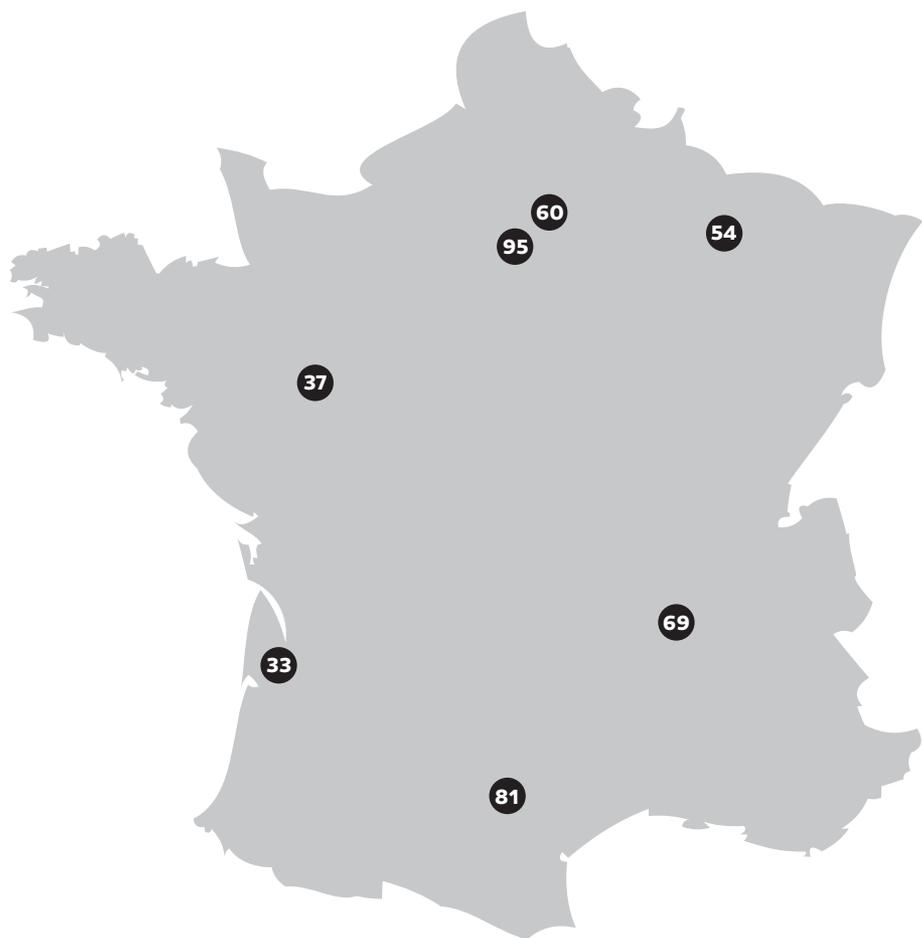
N°2

du recyclage des déchets d'équipements électriques & électroniques

N°3

du recyclage des déchets verts, du bois, de la biomasse, des déchets industriels banals

Nos agences D3E en France



PAPREC D3E 33

10 Chemin
du Grand Pas
33610 Cestas
05 56 07 77 40

PAPREC D3E 37

4/6 rue Gutenberg
37300
Joué-les-Tours
02 47 78 15 22

PAPREC D3E 60

1227 Rue
Louis Pasteur
60700
Pont-Sainte-Maxence
03 44 73 99 10

PAPREC D3E 81

La Plaine
81220
Guitalens l'Albrède
05 63 59 03 02

PAPREC D3E 54

Z.I. de Pompey
159 boulevard
de Finlande
54670 Pompey
03 83 52 60 80

PAPREC D3E 69

Z.I. Mi Plaine
9 rue Blaise Pascal
69680 Chassieu
04 26 55 64 20

PAPREC D3E 95

18 rue
du Fer à Cheval
95200 Sarcelles
01 34 04 34 30